

La lutte antidopage dans le sport à La Réunion

Bilan et feuille de route 2013

Conférence de presse
Jeudi 18 avril 2013



Contact :
Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de La Réunion (DJSCS)
Flore Poli - Chargée de communication Tél. : 02 62 20 96 80 - Port. : 06 92 74 23 22

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

La lutte antidopage est un enjeu fort pour le développement d'une pratique respectueuse des valeurs du sport et de la santé des sportifs.

A La Réunion, comme en métropole, le dopage affecte une grande variété de disciplines sportives, et ce à tous les niveaux de pratique.

Chaque année, La Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion, dans le cadre du plan d'action de l'Agence Française de Lutte contre le dopage (AFLD), met en œuvre plus de 140 contrôles.

La pratique du dopage à La Réunion

Sur 141 contrôles effectués en 2012, 11 sportifs ont été détectés positifs. Un chiffre qui se situe au dessus de la moyenne nationale et qui montre l'efficacité de l'action de contrôle grâce à une bonne connaissance du milieu et un travail de collaboration avec le mouvement sportif.

Statistiques des cas positifs par rapport au nombre de contrôles effectués et aux DOM

	2010	2011	2012
A La Réunion	6,6%	9,2%	7,8%
Part cas positifs à la Réunion / 4 DOM	44%	38%	48%
Moyenne nationale			2,3 %
Rang	9 ^{ème} rang des régions 1 ^{er} DOM avec la Guadeloupe	2 ^{ème} rang des régions des cas positifs 1 ^{er} DOM avec la Guadeloupe	7 ^{ème} rang des régions des cas positifs 1 ^{ère} région des 4 DOM

9215 contrôles ont été réalisés en France en 2012. 208 cas positifs ont été détectés.

La prise de cannabis : une conduite dangereuse pour la santé du sportif _____

L'analyse des produits dopants utilisés montre que plus de 50% des personnes détectées sont positives au cannabis.

	2010	2011	2012
% des cas positifs au Cannabis	64%	50%	55%

Le cannabis est inscrit dans la liste des produits dopants interdits en France. Sa consommation, contrairement aux idées reçues, est dangereuse et n'augmente pas nécessairement les performances du sportif.

La prise de cannabis peut entraîner :

- Une diminution de la mémoire, l'attention, la concentration, la vigilance
- Une diminution des performances scolaires et professionnelles,
- Un désinvestissement, une désinsertion,
- Des troubles psychiatriques (troubles anxieux, bouffées délirantes aiguës, etc.),
- La révélation ou l'aggravation d'une schizophrénie,
- Des problèmes respiratoires,
- Une majoration des risques de cancer du poumon, des voies aéro-digestives supérieures,
- Des pathologies cardio-vasculaires (artérites...),
- Accoutumance et dépendance...

Les disciplines contrôlées en 2012 _____

19 disciplines contrôlées en 2012 :

- **Athlétisme** : Course de montagne - Trial et sur piste
- **Cyclisme** : VTT - Cyclisme sur route
- **Sports collectifs** : Rugby - Football - Hand Ball
- **Sport de combat** : Boxe Thaï - Boxe Française Savate - Boxe Anglaise
- **Handisport**
- **Squash**
- **Natation**
- **Sports mécaniques** : automobile, Motocyclisme
- **Pétanque**
- **Golf**
- **Judo**

41 missions de contrôle ont été effectuées pendant des compétitions et 6 hors compétition. Elles ont concernés 98 hommes et 43 femmes. Soit 141 contrôles au total.

Disciplines touchées et produits détectés en 2012

Discipline	Produits détectés
Handisport Match BB Handisport St Pierre	1 cas positif : Cannabis
Sports de contact : Muaythai Gala de Boxe Thaï Contender Le Port	2 cas positifs : Cannabis + stimulant (Méthyhexanéamine) Cannabis
Golf Patsomme Golf Colorado	1 cas positif : diurétique (Hydrochlorothiazide) et anabolisant (Testostérone)
Sport Automobile 43 ^{ème} tour auto de La Réunion	1 cas positif : diurétique (Hydrochlorothiazide) + corticoïde (Bétaméthasone)
Pétanque Finale de coupe de La Réunion	2 cas positifs : Cannabis
Grand Raid (UFOLEP)	1 cas positif : Stimulant (Heptaminol)
Cyclisme Mégavalanche	Refus de se conformer aux modalités du contrôle
Football Finale coupe de La Réunion	2 cas positifs : Cannabis Bronchodilatateur (Terbutaline)

L'action de l'Etat dans la lutte contre le dopage _____

Depuis 2006, l'Etat a mis en œuvre des outils législatifs et réglementaires pour lutter contre le dopage. La loi du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs attribue au ministère un rôle central dans l'engagement et la coordination de la prévention, de l'éducation et de la recherche en matière de dopage. La lutte contre les trafics des produits dopants est également un point important de l'action ministérielle menée.

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), créée en 2006, est une autorité publique indépendante, elle est chargée de définir et de mettre en œuvre les actions de lutte contre le dopage sur le territoire national. La lutte contre le dopage est régie par le code du sport.

Les trois objectifs de la lutte antidopage

- Lutter contre la tricherie dans le sport,
- Provoquer la prise de conscience collective auprès des acteurs du sport sur la dangerosité du dopage pour la santé des compétiteurs
- Crédibiliser les performances réalisées au cours des compétitions

L'action de l'Etat à La Réunion

La Réunion est une terre de sport. On dénombre chaque année environ 600 manifestations sportives déclarées et des centaines de compétitions organisées par les différentes ligues et comités.

Face à cette forte pratique sportive, la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale se mobilise pour coordonner les actions de contrôle antidopage avec le médecin de lutte antidopage et l'équipe des 15 agents préleveurs, médecins ou infirmiers.

Avec près de 8% de positifs en 2012, La Réunion mène une action de contrôle efficace.

Chaque sportif est susceptible d'être contrôlé tant à l'entraînement qu'à l'occasion de compétitions ou manifestations sportives. Sur les 145 contrôles octroyés par l'AFLD en 2012, 141 ont été réalisés. Chaque action de contrôle coûte entre 800 et 1500 euros selon la nature du prélèvement.

Les sanctions

Lorsqu'un contrôle est positif, les résultats sont envoyés à la fédération concernée, au sportif, à l'agent préleveur (de façon anonyme) et à l'AFLD.

C'est la fédération sportive concernée qui ouvre une instruction au sein des commissions fédérales (1^{ère} instance et de rappel).

Les sanctions peuvent aller d'un simple avertissement à une suspension temporaire jusqu'à la radiation à vie.

Feuille de route 2013

- Maintenir le pourcentage des contrôles antidopage réalisés en 2012
- Maintenir le pourcentage des contrôles hommes/femmes
- Consacrer un tiers des quotas au contrôle des sportifs des pôles et structures labélisées
- Etre présent dans les grandes manifestations locales (Meeting International d'athlétisme, le Grand Raid, le meeting de l'OI de natation, le tour de l'île cyclisme, les galas de sports de combats...)
- Augmenter le nombre de contrôles hors compétition